AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-4-81682753

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL
70,00 Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

MARDI 7 AVRIL 1981 - BULLETIN TECHNIQUE N° 7 -

TOUTES CULTURES

PROTECTION DES ABEILLES

Les traitements effectués à l'aide de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits sur les arbres fruitiers ainsi que sur toutes cultures visitées par les abeilles durant la floraison, sur les céréales durant la période de production de miellat consécutive aux attaques de pucerons (donc dès l'épiaison) sur les arbres ou autres cultures abritant des plantes mellifères en fleurs non fauchées ou arrachées préalablement...

Seront donc seules autorisées les spécialités commerciales insecticides ou acaricides dont l'étiquette porte la mention "NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES" correspondant aux matières actives suivantes :

- amitraze
- bacillus thuringiensis
- binapacryl
- bromophos
- bromopropylate
- chinométhionate
- cyhéxatin
- dialiphos
- dicofol
- diéthion
- diflubenzuron
- endosulfan
- fenbutatin oxyde
- phosalone
- pyrimicarbe
- pyréthrines synergisée
- roténone
- tétradifon
- tétrasul
- toxaphène (et polychlorocamphane)

VITICULTURE

EXCORIOSE

Dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques, les cépages les plus avancés sont notés au stade DE (premières feuilles étalées). Dans ces situations, on effectuera le second traitement dans les parcelles contaminées.

Dans l'ensemble des autres départements de l'Aquitaine, les situations et les cépages précoces atteignent progressivement le stade CD (apparition des premières feuilles rudimentaires). Dans les parcelles infestées où le traitement d'hiver n'a pu être réalisé, on interviendra à l'aide de l'un des fongicides cités dans notre précédent bulletin.

On aura soin de traiter tous les bois de façon à bien recouvrir les organes à protéger en utilisant 300 à 400 l/ha de bouillie.

BLACK-ROT

Les périthèces sont à maturité, aussi peut-on prévoir que les premières projections d'ascospores se produiront à l'occasion d'une période pluvieuse dans les parcelles atteintes en 1980 et surtout à proximité des vignes incultes.

En conséquence, on procèdera à une intervention, mais uniquement dans ces situations en choisissant une spécialité également efficace contre l'excoriose mais en l'utilisant à la dose précisée contre le black-rot.

P399 .../...

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les arbres sont actuellement très réceptifs aux contaminations et les projections d'ascospores sont importantes. Il y a lieu de renouveler la précédente application avant la fin de la semaine.

On adjoindra un anti-oïdium dans les variétés de pommiers sensibles.

FEU BACTERIEN

La présence d'aubépines à proximité des vergers d'arbres fruitiers à pépins, augmente considérablement les risques de propagation du Feu bactérien, puis de conservation de la bactérie pour des contaminations ultérieures.

Il est du plus grand intérêt de supprimer ces arbustes d'une façon définitive.

Lorsque les pieds sont coupés au ras du sol, nous recommandons de neutraliser la souche en y pratiquant à la mèche à bois de 15 à 20 mm de diamètre un ou plusieurs trous verticaux (selon le diamètre du tronc) et en les remplissant de chlorate de soude ou d'une spécialité à base de Sulfamate d'ammonium.

S'il est impossible de détruire les aubépines, il est souhaitable de les neutraliser pour l'année en pulvérisant courant mai une spécialité à base de sulfamate d'ammonium sur le feuillage, à la dose de 10 kg pour 100 litres d'eau, pour une pulvérisation mécanique classique. Le feuillage doit être mouillé complètement et il est recommandé d'ajouter un mouillant compatible.

Les spécialités à base de sulfamate d'ammonium sont commercialisées sous les appellations de : Debrouss AM de Phyteurop, Sepimate X de Seppic, Silvicide deSedagri.

Nous recommandons de profiter de la période de floraison des aubépines pour en effectuer un repérage complet.

Si des arbustes présentent des symptômes de dessèchement des rameaux, il est recommandé de les laisser momentanément en place et de prévenir le Service de la Protection des Végétaux.

PUCERON VERT DU PRUNIER

Des infestations peuvent être observées dès à présent dans les vergers qui n'ont pas reçu de traitement d'hiver ou de prédébourrement.

En présence de ce puceron, on interviendra avec un aphicide tel que l'oxydéméton-méthyl (Métasystemox R, Anthonox), le phosphamidon (Dimecron 10), le pyrimicarbe (Pirimor G) ou le vamidothion (Kilval, Sepaphid).

CULTURES LEGUMIERES

FRAISIERS

Les cultures sous abris les plus précoces parviennent en fin de floraison (stade G). Renouveler le traitement anti-Botrytis. Cette intervention devra être effectuée dans toutes les cultures abritées au fur et à mesure que le stade G sera atteint.

En plein champ, dans les situations et variétés précoces, le stade D (boutons blancs) est progressivement atteint. Une première intervention contre Botrytis sera réalisée dans ces situations dans les tous prochains jours.

Surveiller pucerons et acariens et respecter la règlementation concernant la protection des abeilles.

Attention aux mélanges de produits : se renseigner auprès des fabricants sur les compatibilités.

.../...

GRANDES CULTURES

COLZA

La nuisibilité des méligèthes diminue avec la pleine floraison : ne pas traiter pour moins de 3 méligèthes par hampe florale (comptages effectués sur 50 plantes).

Les captures de charançons des siliques se poursuivent : une intervention est nécessaire si l'on dénombre 50 charançon sur 50 inflorescences, soit 1 charançon par plante en moyenne.

Se reporter à notre précédent bulletin.

En ce qui concerne les traitements effectués par voie aérienne, la floraison du colza doit conduire au choix exclusif d'insecticides non dangereux pour les abeilles.

CEREALES D'HIVER

- Blé tendre :

Les stades des cultures de blé d'hiver varient actuellement de la fin du redressement (stade 5) dans les situations tardives au 2ème noeud de la tige principale visible (stade 7).

Les maladies observées sont :

a) - Maladies du pied -

Légère évolution du piétin-verse observé maintenant plus fréquemment (contaminations tardives), les attaques pouvant aller jusqu'à la 3ème gaine. Les infestations ne dépassent généralement pas 8 à 10 % de talles malades, les parcelles atteignant 15 à 20 % étant peu nombreuses. Ces derniers cas sont observés dans des parcelles à végétation plus dense (nombre de peids au m2, stades plus avancés).

La maladie la plus fréquente est la fusariose du pied dont on connaît mal la nuisibilité.

b) - Maladies du feuillage -

La septoriose est moins développée que les années précédentes à pareille époque. On l'observe sur des feuilles de la base (taches jaunes, généralement allongées et parallèles aux nervures, couvertes de petits points noirs) et sur les feuilles sénescentes.

Cependant le temps orageux actuel est favorable à son évolution et il faut la sur surveiller.

En conséquence, si un traitement précoce dirigé contre les maladies du pied a rarement été justifié cette année, il convient maintenant de réfléchir à l'opportunité d'une intervention polyvalente à l'aide de l'une des associations fongicides citées dans le précédent bulletin.:

- soit au stade 7 (deux noeuds) si environ 20 % de talles portent des symptômes de maladie du pied,
- soit un peu plus tard, en fonction des maladies observées sur feuillage (stades 7/8 à 8/9:jusqu'au début du gonflement).

.../...

P400

Escourgeon, orge d'hiver :

Stade 6 (premier noeud) à 7/8.

La présence de rhynchosporiose est fréquente. Son évolution peut justifier un traitement :

. soit à l'aide de l'une des associations fongicides déjà précisées pour l'intervention polyvalente sur blé,

. soit à l'aide de CGA 64250 (Tilt C), prochloraz (Sportak), triadiméfon (Bayleton 25).

L'éventuelle présence d'oïdium ou de rouille naine **aidera** au choix.

REMARQUE IMPORTANTE :

En règle générale, la pulvérisation des fongicides sur céréales sera effectuée soigneusement si l'on veut en obtenir des résultats ; il faut se méfier des traitements mixtes visant à la fois le désherbage et la protection contre les maladies.

On utilisera de 400 à 600 l de bouillie à l'ha, selon la densité de végétation, et on traitera par temps poussant de façon à mobiliser rapidement les syst émiques.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : J. THIAULT